



EDITORIAL

Déjà le deuxième bulletin de la *Plume du Circaète* !

Cette tentative pour réunir et faire travailler en réseau tous ceux que cet oiseau passionne et qui, jusque là, se contentaient souvent d'accumuler des connaissances, semble bien avoir réussi.

Communiquer ses connaissances et son savoir, mettre en commun des impressions, des interrogations, élaborer des stratégies de conservation, tels sont les objectifs de ce réseau soutenu dès la première heure par Bernard Joubert et Jean-Pierre Malafosse.

Le circaète Jean-le-Blanc est un oiseau extraordinaire, majestueux et beau ; sa spécialisation de mangeur d'ophidiens en fait un excellent indicateur de la santé des écosystèmes qu'il fréquente sur deux continents.

N'oublions pas que la France détient une responsabilité internationale pour sa conservation.

Jean-François TERRASSE



Le regard du prédateur...
Photo de Jean-Pierre Malafosse

SUIVI D'UNE POPULATION DE CIRCAÈTES JEAN-LE-BLANC DANS LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT (34)

Huitième année de suivi

La zone prospectée par l'observateur couvre une superficie de 750 km², qui peut être divisée en trois secteurs biogéographiques :

- Le centre-est (170 km²): 4 couples. Causse steppique à l'origine, isolé en bordure de plaine viticole. Principalement boisé au nord par le chêne vert, suivi du chêne pubescent. La végétation dominante est le chêne kemès. De beaux massifs d'arbousiers défendent les sites de nidification. Les circaètes nichent tous sur le chêne vert, dans de petites dépressions, à des altitudes inférieures à 200 m. Ils chassent sur les pelouses qui subsistent en bordure de zone boisée, les nombreux lapiazs calcaires qui émergent des chênes kemès, les friches dégradées qui ceinturent les vignes aux marges du causse. En ces lieux et en septembre, les circaètes capturent de nombreuses mantes religieuses.

- Le centre (280 km²): 9 couples. C'est la garrigue méditerranéenne de l'arrière pays, un système collinéen qui sépare le vignoble héraultais, adossé aux pentes méridionales du causse du Larzac. Il s'y pratique la culture extensive de la vigne et les plantations d'oliviers. Le chêne vert domine largement tous les massifs, suivi du chêne pubescent et de quelques beaux massifs de pins d'Alep. Genêts, chênes kemès, buis, genévriers, arbousiers et bruyères forment une végétation dense difficilement pénétrable qui protège les sites de nidification. Les circaètes nichent sur le chêne vert, le pin d'Alep, le genévrier oxyèdre ; le plus souvent dans des ravins intérieurs, à des altitudes comprises entre 180 et 450 m. Ils chassent dans les friches, les nombreux murets qui ceinturent les vignes en étages, les éboulis abondants dans les pentes à chênes verts. Certains prospectent également, les bords des rivières et des nombreux ruisseaux qui descendent du relief du causse.

Comme pour le centre-est, la couleuvre de Montpellier est de loin le serpent le plus capturé.

- Le centre-nord (300 km²): 7 à 9 couples. Causse du Larzac et grandes vallées attenantes. Le causse du Larzac est caractérisé par la présence de nombreuses pelouses avec des zones à buis, des champs cultivés de faible étendue, des boisements épars de chênes pubescents où nichent 2 couples, des dolomies à pins sylvestres où nichent deux autres couples et, enfin, d'une gorge profonde entaillant le causse, dominée par le chêne vert où niche 1 couple.

Deux vallées attenantes sont occupées par 4 couples. Pour la première, le chêne pubescent domine le chêne vert avec le buis comme strate arbustive principale. L'autre vallée est presque entièrement occupée par le pin maritime.

Tous les couples nichent à des altitudes comprises entre 500 et 700 m et chassent du fond de ces vallées jusqu'à 850 m sur le causse. Aucun de ces couples ne débordent dans la garrigue méditerranéenne.

La couleuvre verte et jaune et le lézard vert semblent être les proies les plus nombreuses.

Bilan 2003

En 2003, 22 sites sont connus sur un total estimé de 23 (7 en 96, 8 en 97, 11 en 98, 14 en 99, 16 en 2000, 20 en 2001, 22 en 2002 et 2003).

Les aires de 17 de ces 22 couples sont connues. Par le suivi à distance, il est possible de noter la réussite ou l'échec de la reproduction pour 3 couples supplémentaires (envol du jeune, transport de proies...). 20 couples sont contrôlés cette année.

Les 17 couples dont les aires sont connues utilisent un minimum de 36 nids (1 à 4 par couple).

Les essences qui portent les aires sont : le chêne vert (18), le pin d'Alep (9), le pin maritime (4), le chêne pubescent (1), le genévrier oxyèdre (2) et le pin sylvestre (2).

A ce jour, 21 des 22 couples ont nidifié au moins une fois. Les 88 reproductions ont donné 74 jeunes à l'envol (84 %). Parmi les 14 échecs : 3 sont imputables à l'homme (dérangement), 4 sont causés par la chute de l'aire, 3 sont dus à la prédation ou le harcèlement (aigle royal, grand-duc), 1 est lié au couple (inexpérience), 1 jeune mort de faim ou de maladie, 1 probablement dû à un incendie proche et 1 non défini (homme ou prédateur).

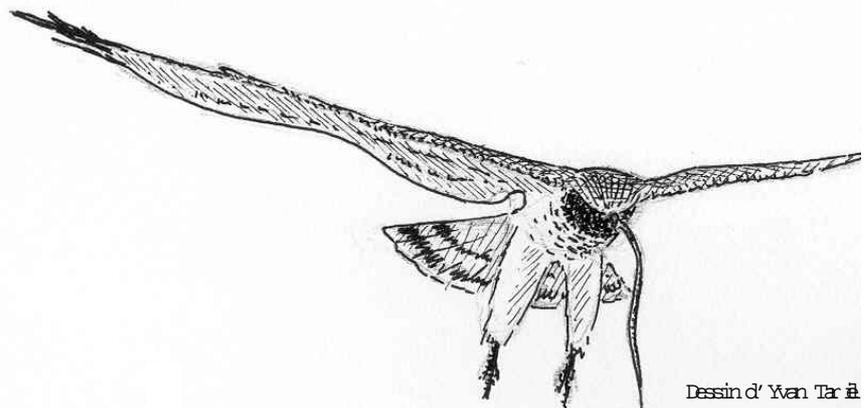
Dans l'Hérault, les arrivées ont lieu dès le 3-4 mars. Les pontes sont déposées du 20 au 25 mars au plus tôt jusqu'à mi mai (7 semaines d'étalement), la majorité ayant lieu dans la première quinzaine d'avril. Aucune ponte de remplacement n'a encore été constatée. Les envois s'étalent du 25 juillet (date la plus précoce) au début du mois de septembre (la plupart s'effectuant dans la première décennie d'août).

L'observation des jeunes après l'envol du nid permet de dire que les juvéniles passent 46 à 66 jours sur le site de naissance (en moyenne 55 jours). Ils sont nourris sur le site jusqu'au départ en migration des adultes.

Plusieurs observations montrent que les jeunes peuvent partir en migration avec les adultes. Un cinquième cas est constaté cette année. Dans le cas où le jeune reste seul après le départ des parents, il est rare qu'il s'attarde longtemps sur le site. Pour un couple suivi deux années consécutives, les jeunes ont quitté le site le lendemain du départ des adultes (fin de matinée dans un cas et début d'après-midi pour l'autre).

L'observateur pense que certains juvéniles reviennent dès leur première année. Toutefois, les cas ne doivent pas être fréquents. Les circaètes élevant un jeune avec succès ne peuvent pas partir en migration avant le 5 septembre (date précoce). Les oiseaux partant avant cette date sont donc des circaètes immatures ou des adultes ayant échoué leur reproduction. Pour les autres, les départs s'effectuent à partir du 5 septembre jusqu'au 23 octobre et plus (la majorité partent entre le 10 et le 25 septembre).

Jean-Pierre CERRET
1, rue de la pompe
34800 Ceyras



Saison 2003 en Haute-Loire

14 couples, parmi les 72 répertoriés dans le département, ont produit 8 jeunes volants, soit un taux de 0.57. Cette productivité correspond exactement à la réussite moyenne habituelle. Deux couples n'ont pas niché malgré leur présence régulière et prolongée dans les sites respectifs. Un autre a été perturbé par la présence d'un troisième oiseau (un mâle ?) jusque vers mi-juin. Manifestement, l'intrus considérait le site comme étant le sien : il invectivait régulièrement et avec fureur les circaètes voisins, s'en prenant aux corneilles et autres milans royaux évoluant trop près du nid, et harcelait le mâle reproducteur légitime propriétaire du site. Paradoxalement, ce dernier le supportait assez bien, contrairement à la femelle qui l'assailait vigoureusement, laissant ainsi exposé son œuf.

Dans l'ensemble, les oiseaux ont été très discrets, et ce depuis leur arrivée en mars. La découverte des aires s'est avérée difficile. Dans la plupart des sites, il a fallu attendre la période de l'envol pour avoir confirmation du succès de la reproduction.

Fruit du hasard ou caractéristique de l'espèce : le jeune volant est vu beaucoup plus souvent en compagnie de son père que de sa mère.

Tir d'un circaète

Le 22 juillet 2003, un circaète femelle est tiré par un chasseur dans le village de Peyrusse, commune d'Aubazat. Il meurt deux jours après malgré les soins prodigués au centre de Clermont-Ferrand. Cet oiseau faisait partie de la population étudiée depuis sept ans sur le cours supérieur de l'Allier.

L'affaire a eu comme conséquence d'afficher au grand jour des comportements et des idées que l'on croyait à jamais révolus.

En l'absence d'aveux, le responsable du tir - connu de tous dans la vallée, y compris par le président de l'ACCA locale et le président de la fédération départementale de chasse - se trouve à l'abri de sanctions malgré un dépôt de plainte. Une enquête des gendarmes et des gardes-chasses nationaux n'a pas permis de le confondre. Élément particulièrement grave qui en dit long sur les relations dans nos campagnes : le tir illégal a eu un témoin mais celui-ci a préféré garder le silence... par peur de représailles ! Dans le passé, le coupable s'était déjà illustré par la destruction d'un grand-duc et d'un cerf, en toute tranquillité. Peyrusse, qui compte trois à quatre dizaines d'habitants, héberge d'autres tireurs de même genre.

L'affaire a permis également de connaître le

sentiment profond du président de la fédération de chasse à propos de la faune sauvage. Voici quelques passages éloquentes publiés dans La Montagne :

- « Je crois qu'on fait beaucoup de bruit pour un oiseau. » (ceci en réponse à un article condamnant le tir paru quelques jours auparavant dans le même quotidien).

- (parlant du comoran) « ... on ne voit pas pourquoi (celui-ci) ne serait pas régulé par les chasseurs eux-mêmes ». Il faut savoir qu'à Aubazat, les chasseurs tirent déjà en toute illégalité sur les comorans, à la connaissance du président. Du coup, le verbe conditionnel devrait être conjugué au présent. Ce serait moins hypocrite.

- (beaucoup plus grave encore) « Il y a dix ans, nous n'avions pas autant de buses et nous n'avions pas autant de massacres (dans les élevages de poulets). Mon voisin s'est fait manger 200 poules dernièrement. Si j'avais vu l'animal, je peux vous dire que je l'aurais tué et que je l'aurais fait savoir ». Ces propos irresponsables, qui poussent à détruire une espèce protégée, sont issus de la bouche d'une personne sensée en représenter 7 500 autres.

- (et, pour terminer, le meilleur) « Les loups ont toujours mangé des hommes et on les relâche ».

Evidemment, les déclarations insensées n'ont pas empêché le président de conclure que « la fédération de chasse était aussi une association de protection de la nature ».

Difficile de faire mieux et plus en matière

de stupidité. Des chasseurs eux-mêmes ont été indignés par l'attitude de leur président. J'ai demandé officiellement sa démission. Pour ceux qui voudraient réagir, voici l'adresse :

Fédération de chasse de Haute-Loire.
Monsieur Régis.
4, rue des artisans.
43750 Vals-près-Le Ruy.

Action avec l'Office national des forêts

Dans le n°1 de La Plume du Circaète, j'écrivais que la source principale de perturbation pour le rapace en Haute-Loire était les travaux forestiers. Suite à cela, la direction de l'ONF Auvergne-Limousin est entrée en contact avec moi afin d'établir en commun une plaquette à l'intention du personnel de terrain pour prendre en compte les exigences du circaète dans la gestion forestière. Cette démarche éminemment positive mérite d'être saluée. Elle traduit à la fois un sens des responsabilités et une sensibilité marquée pour la protection des espèces, diamétralement opposés à ceux de la fédération de chasse.

Bernard JOUBERT
Navat

43300 Saint-Arcons-d'Allier

CLIN D'OEIL

La LPO Loire a choisi un circaète Jean-le-Blanc pour illustrer son logo de la deuxième Fête de l'Oiseau au cœur du Parc naturel régional du Pilat, sur la commune du Bessat. Le dessin est de Carole Allennard.



SURVEILLANCE DU CIRCAÈTE EN 2003

Suite à notre appel, vous avez été très nombreux à nous faire parvenir des fiches de bilan de suivi/surveillance du circaète pour l'année 2003. Cela montre que le réseau se met en place. Ces résultats seront traités puis publiés dans les prochains Cahiers de la Surveillance, qui sortiront vers le mois de juin 2004. Merci à tous les coordinateurs.

La LPO Mission Fir

PUY-DE-DÔME (AUVERGNE)

Observation d'un circaète bagué

Le 15 août 2003, un circaète bagué est observé en chasse au col de la Chaumone (commune de Compains, Sud du Puy-de-Dôme), entre le massif du Sancy et les hauts plateaux du Géralier.

Les deux bagues de couleur qu'il portait en patte gauche ont permis de l'identifier : il s'agissait d'une femelle (sexage par ADN) marquée au nid le 1^{er} juillet 2001 par Jean-Pierre Malafosse, dans la vallée du Lot en Lozère (commune de l'Esclanède, 15 km à l'ouest de Merle).

14 des 177 individus bagués au nid par Jean-Pierre dans le cadre d'un programme d'étude du Parc national des Cévennes ont déjà été contactés. L'individu présent est celui qui a été noté le plus loin de son lieu de naissance (115 km). Cette observation est d'autant plus intéressante qu'elle concerne un jeune oiseau sensé ne pas être en âge de se reproduire.

Suivi de population dans le sud du département

Dans le cadre d'un suivi global sur les rapaces diurnes (13 espèces nicheuses) dans le sud du Puy-de-Dôme (vallées de la Couze Pavin, la Couze Chambon et la Couze de Valkeleix), la population de circaètes a été suivie. Dans les trois vallées, l'effectif est de l'ordre de 5 à 7 couples. Cette évaluation mérite d'être précisée car elle repose sur une seule année d'étude avec des manques dans certains secteurs. En 2004, l'équipe va tenter d'affiner cette évaluation et également entamer un suivi plus ciblé de cinq espèces « prioritaires » dont le circaète.

Matthieu BERNARD
11, rue de l'Oche
63320 Champeix
Bernard.m@club-internet.fr

LE CIRCAÈTE DANS LES ALPES-MARITIMES

Situé à l'extrême sud-est de la France, le département des Alpes-Maritimes porte bien son nom puisque l'arc alpin plonge dans la mer. Les limites naturelles, la Méditerranée au sud-est, la haute montagne au nord-est, font de ce bout de terre en forme de triangle une sorte d'entomoir où s'est réfugiée une diversité biologique d'une richesse remarquable.

Associées aux biotopes méditerranéens, colliniens et montagnards, qui se succèdent et s'enchevêtrent, du niveau zéro aux 3 143 m du mont Gélas, les espèces végétales et animales, et notamment les reptiles, y sont bien représentées. Couleuvre de Montpellier, c. verte et jaune, c. d'Esoulape, c. vipérine, c. à collier, coronelle girondine, coronelle lisse, vipère aspic, vipère d'Orsini, lézard vert et ocellé... sont autant de proies disponibles pour le grand hérapétochage qu'est le circaète.

Migration

Chaque année, des migrateurs qui nichent en Italie, en Europe de l'Est et du Nord-Est, traversent le département aux deux périodes migratoires. En mars 2002, 516 oiseaux ont été dénombrés sur des sites de la moitié sud du département. Et, bien que nos observations soient plutôt centrées près du littoral et non continues dans le temps, 1 146 circaètes ont été dénombrés au printemps entre 1982 et 2002, dont 1 012 ces trois dernières années, et 1 435 à l'automne, de 1987 à 2002, dont 947 de 2000 à 2002.

Recherche des sites de reproduction

Jusqu'en 1994, 5 couples nicheurs étaient connus dans le 06. En 1995, la découverte d'un autre couple nicheur, entre deux déjà localisés, a déclenché notre envie d'en savoir plus sur l'espèce. En l'absence de connaissances sur le sujet, et sur la base hypothétique d'un couple tous les 6 km (comme ceux précédemment trouvés), nous avons prospecté. Et la méthode s'est révélée assez bonne, puisque nous avons trouvé 9 nouveaux couples nicheurs certains cette même année. Le but étant, avant tout, d'avoir une idée du type de secteur habituellement choisi par les nicheurs, leur densité, la localisation du site et particulièrement de l'arbre où la femelle disparaissait derrière le feuillage nous suffisait.

Méthode

Au cours de ces dernières années, nos recherches se sont affinées, d'autant que nous savons maintenant que d'autres couples existent entre ceux déjà localisés. Mais nous procédons toujours de la même manière. Depuis un poste dominant, choisi avec soin sur carte, nous observons les déplacements des oiseaux aux jumelles 20 x 80, et surtout les vallons où ils apparaissent et disparaissent. Un compas fixé sur les jumelles nous indique la localisation de l'endroit, avec une précision inférieure à 1 degré. Une autre mesure est faite, en se postant, si possible, pour avoir un angle de 90° par rapport à la

Apport d'une proie d'un mâle adulte avec une couleuvre d'Esoulape.

Photo de Jean-Pierre Malafosse



première. Les axes sont tracés sur carte au 1/25 000°, et les croisements des deux droites et de la courbe de niveau indiquent à la fois la position du nid et son altitude, à moins de 50 m près. Pour la quiétude des oiseaux, nous nous postons toujours loin du site, si possible à plus de 500 m.

Actuellement, 83 couples ont été identifiés, 56 sites de nidification sont localisés sans connaître l'emplacement du nid, et 40 nids sont situés. Sur cette base, on peut estimer la population des nicheurs des Alpes-Maritimes comprise entre 117 et 173 couples.

La situation des sites de nidification

A partir des sites de nidification localisés, on constate que dans notre région au relief tourmenté, les circaètes nicheurs occupent majoritairement les parties les plus basses des vallées dans des petits vallons boisés, eux-mêmes situés dans des vallons de plus grande taille. Les nids sont bien dissimulés et abrités par les branches latérales des pins que les nicheurs affectionnent particulièrement. Tout concourt à ce qu'ils soient difficiles à voir, de quelque côté que ce soit, sans s'approcher. Il est même très rare que, d'en face, on puisse deviner le couveur ou le jeune. En revanche, ce ne sont pas toujours des vallons tranquilles. Un couple a choisi de nicher dans une zone périurbaine, à 500 m de la Nationale 202, très fréquentée. Les maisons et les trois lignes électriques les plus proches qui l'entourent sont à moins de 200 m du nid. Les oiseaux s'y sont reproduit avec succès, mais ont changé de vallon après un échec probable. Ceci nous a engagé à prospecter dans la continuité de cette plaine du Var urbanisée. Nous avons déjà des résultats qui nous prouvent qu'ils n'y sont pas les seuls nicheurs, pour peu que les ressources alimentaires aux alentours soient bonnes. Ce qui est le cas.

Suivi de la reproduction

La perspective d'un suivi de reproduction, suggéré par J.-P. Malafosse, nous a conduit à abandonner notre prospection départementale pour consacrer l'essentiel de nos recherches sur les nicheurs de la vallée de l'Estéron, où nous habitons.

Au milieu du département, cette petite rivière d'eau claire coule d'ouest en est sur une quarantaine de kilomètres, avant de se jeter dans le Var. Serpente dans des gorges, ayant au fil des ans entaillé des cluses étroites dans la roche, elle se faufile entre les collines et quelques plaines de petite taille. Elle coupe, en réalité le fond d'une plus grande vallée. Deux lignes de crêtes parallèles, distantes d'une dizaine de kilomètres, en marquent les limites naturelles. Le sommet du Cheiron, au sud, culmine à 1 770 m et le mont Val, au nord à 1 550 m. Les ressources alimentaires et les possibilités pour nicher ne manquent pas. Pour l'instant, nous y avons localisé plus d'une vingtaine de sites de nidification potentiels, dont 15 occupés par des nicheurs certains.

Perspectives

Nous ferons le maximum cette année pour avoir des résultats sur la reproduction. Les week-ends et les soirées seront bien remplis car les choses vont se précipiter courant juin et nous serons peu nombreux à faire le suivi.

Michel BELAUD
Quartier Saint-Rancraze
06830 Gilette

Le camp de migration du Fort de la Revère, dans les Alpes-Maritimes, est géré par la LPO PACA et se déroule de septembre à novembre. Vous pouvez contacter l'animateur permanent Mickaël Jardin à l'adresse email suivante : lpopaca-migration@wanadoo.fr

MIGRATION DU CIRCAÈTE DANS LES ALPES- MARITIMES DE 1982 À 2002

Les circaètes traversent notre région au printemps et à l'automne et nous suivons leur migration, comme celle des autres rapaces depuis une vingtaine d'années (Belaud, 1993). Concernant la migration postnuptiale, si nous avons poursuivi nos comptages sur les meilleurs sites postnuptiaux connus à ce jour, de La Turbie et, plus récemment en 2001 et 2002 celui du Fort de la Revère, (Genod, 2002 ; Jardin, 2003 à paraître), sans faire de découvertes majeures, sur l'espèce, nous avons, au contraire, beaucoup mieux appréhendé la migration printanière du circaète, en trouvant de très intéressants nouveaux postes d'observation sur la voie pré-nuptiale.

RESULTATS

Migration pré-nuptiale

Les nouveaux sites

Par le passé, nous observions au printemps comme nous le faisons à l'automne, plutôt sur les sites côtiers de la Turbie. Mais nos résultats étaient relativement médiocres, comparés à ceux enregistrés à Arenzano, en Italie, (Baghino). La fréquentation régulière, par les migrants, de ce site italien plutôt côtier situé à 40 km à l'ouest de Gênes, nous laissait supposer que les circaètes, chez nous, procédaient de la même manière, en suivant plus ou moins le littoral des Alpes maritimes, avant leur cheminement vers Italie.

Mais, en prospectant plus en amont, nous avons noté des passages intéressants en



Poussin de deux jours
avec une vipère aspic.
Photo de Jean-Pierre Malafosse

OBSERVATIONS EN AFFÛT DEVANT LE NID D'UN JEUNE CIRCAÈTE APRÈS SON ENVOL - GIRONDE, ÉTÉ 2003

2000 à Aspremont, puis les années suivantes, d'autres encore entre Saint-Jeannet, La Gaudé et Lingostière. Sur l'ensemble de ces sites, les différents relevés d'azimuts indiquent une direction moyenne vers le N.-E. de 60 à 74°. Les oiseaux sont ainsi vus puis suivis successivement sur les sites alignés de la sorte comme : Saint-Jeannet, Aspremont, Chateaufort-de-Contes.

Les effectifs

Sur ces sites, on observe des circaètes dès les premiers jours de mars (22 le 03 mars 2000) à Aspremont, puis les passages culminent le 17 : 188 à Saint-Jeannet le 17 mars 2002 et 65 le même jour à Roquestéron (Guy George comm.pers.). Les effectifs déclinent jusqu'à la fin du mois, mais on note encore quelques circaètes migrant avec des bondrées apivores, début mai.

La découverte de ces nouveaux sites a fait progresser nos connaissances sur les trajectoires et les voies pré-nuptiales et s'accroître les effectifs printaniers qui ont dépassé les 500 circaètes en mars 2002. Il faut préciser à ce sujet que ces résultats sont obtenus à partir d'observations partielles, au gré du temps libre et des week-ends.

Migration postnuptiale

Recherche de nouveaux sites d'observation

La tenue, en 2001 et 2002, d'un camp de migration permanent, au Fort de la Revère, nous a laissé quelques journées de « liberté » pour mieux cerner les trajectoires des circaètes après leur passage au col de l'Arne ou la Turbie. En théorie, ils devraient suivre un cap moyen S.-O. de 60° vers 240°, en suivant plus ou moins le littoral.

Michel BELAUD
Quartier Saint-François
06830 Gillette

Bilan

95 h d'observation en affût (18 séances). 15 ont été faites face à nid situé sur un « balai de sorcière », dans une petite clairière au milieu d'un assez vaste boisement de pins maritimes (env. 40 ans). L'affût (branchages et fougères mêlés dans un pin tombé après une tempête) était au sol à 23 m de l'arbre du nid, qui était à 9 m de hauteur.

Nourrissage

Depuis deux ans que nous suivons la période « après envol » du jeune circaète en Gironde, nous avons constaté, sur tous les nids suivis, que le jeune revenait au nid pour y être nourri, apparemment jusqu'au départ des parents.

Est-ce une particularité de la Gironde où le pin maritime n'est-il pas très favorable au « stationnement » des oiseaux ?

Sur 14 nourrissages au même nid, 10 ont été effectués par le mâle* ; il restait très peu de temps sur l'aire.

Les 4 autres ont été effectués par la femelle*, qui lui montrait beaucoup plus d'attention : dans deux cas, elle lui a même donné la becquée pendant près d'1 h, alors qu'il avait le jabot encore très distendu par les précédents nourrissages (ce comportement envers un jeune qui était volant depuis déjà 1 mois nous a étonné) !

Comportement des parents

Lorsque le jeune n'est pas encore volant, les parents sont très méfiants, scrutant attentivement la zone en venant nourrir. Ils semblent l'être moins après l'envol du jeune : on dirait qu'en arrivant leur préoccupation est de le localiser, et de l'attirer au nid. Ce qui facilite l'observation en affût.

Comportement du jeune

Le nourrissage est annoncé par de longues séquences de cris d'excitation du jeune. En général, c'est l'adulte qui arrive en premier au nid, avec le serpent, attendant le

jeune, parfois assez longtemps, en scrutant les environs (ex. : 3 min le 19 août, pendant ce temps le jeune a continué de crier, comme s'il n'avait pas vu où son parent s'était posé.) Quand le jeune rejoint l'adulte au nid (ses cris atteignant alors un maximum), il se met souvent en attitude de « quémandage », en agitant vigoureusement ses ailes entrouvertes, faisant penser à un très jeune oiseau encore au nid. Après le départ du parent, le jeune reste apparemment tout dépité, poussant encore de petits cris plaintifs en scrutant le ciel, et met parfois un certain temps à s'intéresser au serpent livré.

Fréquentation de l'aire par le jeune

Le jeune est presque toujours resté au nid après le nourrissage. En général, je quittais l'affût le soir après avoir attendu en vain qu'il s'en aille ! Pour les deux séances au cours desquelles il a été nourri à trois reprises, je l'ai vu rester au nid depuis le premier nourrissage (vers 12 h) jusqu'à mon départ (18 h). Il était si repu que j'ai pu quitter l'affût discrètement sans qu'il ne bouge. Sur un autre site, fin août, je l'ai vu rester sur l'arbre du nid de 16 h à 19 h, passant un bon moment à faire sa toilette. C'est mon départ de l'affût qui a provoqué son envol. Un autre jour, il était déjà au nid lorsque je suis arrivée (vers 11 h), l'a quitté à 14 h 20, puis y est revenu à 15 h 30 (pour être nourri à deux reprises) ; il y est resté jusqu'à mon départ à 18 h. Mais il y a aussi eu des séances sans que je ne voie le jeune (ex. le 6 août de 11 h à 18 h, temps gris et pluie fine).

Fin de saison

Le dernier nourrissage au nid a été observé le 24 septembre. C'est la mère* qui a mangé le serpent (le jeune semblait gavé..). Au dernier affût du 26 septembre (de 10 h 45 et 16 h 30) je n'ai ni vu ni entendu le jeune. Le mâle* est arrivé seul au nid à 12 h 15 déposer un serpent. Ne voyant pas le jeune, il a commencé à ravalé le serpent. Celui-ci dépassait encore du bec quand le parent s'est envolé. Nous avons vu le jeune voler dans la zone le 27 septembre.

(Le 1^{er} octobre, j'ai encore vu deux circaètes en vol près de la zone du nid dit « la sorcière », mais ceux-ci volaient trop haut pour une différenciation jeune/adulte).

* détermination des sexes suivant plastron (d'après B. Joubert J - P. Malafosse)



Dessin
d'Alexis Nuillhat

Françoise GERARDIN
36, rue Comac
33000 Bordeaux
05 56 48 14 85

LE CIRCAËTE EN BASSE PROVENCE

Suivi d'une petite population sur le massif de la Sainte-Baume

Depuis plusieurs années, nous étudions une petite population de circaètes sur la Sainte-Baume, un petit massif montagneux situé entre Marseille et Toulon. Ce massif, au sens large, couvre une superficie totale de l'ordre de 350 km², avec environ 75 % dans le département du Var et 25 % dans le département des Bouches-du-Rhône. L'extrémité ouest du massif se trouve à environ 25 km de Marseille, l'extrémité est à environ 50 km. De façon très schématique, cette zone est composée :

- de la chaîne principale, orientée est-ouest, dont la ligne de crête, d'une longueur de 12 km, est à une altitude de l'ordre de 1 000 m avec deux points culminant à 1 148 m. Elle constitue, pour notre étude, une limite naturelle entre deux zones distinctes : le versant nord et le versant sud ;
- tout autour de cette chaîne, d'une multitude de petites collines basses dont les sommets ont une altitude qui se situe entre 400 et 800 m, et qui sont entrecoupées de vallons, de petites vallées, de plateaux ainsi que de petites plaines dont certaines ont conservé une activité agricole. Certaines de ces collines sont assez densément boisées de pinèdes et chênaies, d'autres sont recouvertes d'une garrigue plus ou moins ouverte avec pinède éparse, ou de friches avec également des zones rocheuses. C'est là un type de milieu qu'affectionne particulièrement le circaète ;
- de zones urbanisées autour des villages avec un habitat plus ou moins étendu et dispersé.

En enlevant la surface occupée par la zone de crêtes et les villages, la superficie de la zone favorable couvre environ 320 km².

Actuellement, nous avons pu localiser cinq secteurs occupés par 1 couple, trois sur le versant nord et deux sur le versant sud. Mais il est probable que le massif abrite entre 1 et 3 couples supplémentaires. Avec 5 couples, la densité, basée sur la superficie favorable, est de 1 couple pour 64 km², ce qui est assez faible.

Tous les sites de nidification connus actuellement sont situés sur le versant sud-sud-est de petites collines recouvertes d'une pinède plus ou moins éparse avec une végétation de garrigue sur sol calcaire (*Quercetalia ilicis*). L'aie est installée sur la partie extérieure d'une grosse branche la-

térale d'un pin d'Alep (*Pinus halepensis*), se trouvant environ entre le tiers inférieur et le tiers supérieur de la pente dans une légère concavité du relief. Toutes sont pratiquement orientées au sud-est et les altitudes sont comprises entre 480 et 590 m.

Sur le versant nord, le taux de reproduction a été particulièrement bon cette année, puisque les 3 couples connus se sont reproduits et ont élevé un jeune (100 % de réussite). Par contre, sur le versant sud, le taux de reproduction a été très mauvais. Un couple ne s'est pas reproduit et le second, découvert cette année, s'est reproduit mais il n'y a pas eu de jeune (0 % de réussite). Nous n'avons pas d'explications pour ces échecs, bien que pour l'un des deux couples il puisse s'agir d'un changement de partenaire. Cela donne pour l'ensemble de la zone étudiée un taux de réussite de reproduction de 0,60.

Pour cette population, les activités forestières (coupes de bois, aménagement et entretien des pistes), ou d'entretien de lignes électriques très haute tension par EDF (plus rare), constituent la principale source de perturbations sur les sites de nidification. Par exemple, des travaux de déboursoyage d'une piste au mois de mars 2002, ont provoqué un changement de site de nidification pour un couple du versant nord, celui-ci s'étant déplacé dans un vallon

adjacent à celui perturbé. Sur le versant sud, suite à des travaux d'extraction de terre par le propriétaire des lieux dans le vallon où il nichait, à 300 m de l'aie, un couple a disparu du site pendant trois ans. Il y est revenu en 2001 mais s'est déplacé de 500 m en amont du vallon. Les activités de sports mécaniques sont rares dans les secteurs de nidification car les pistes sont en principe interdites à la circulation publique. De plus, les collines fréquentées par le circaète ne présentent que très peu d'intérêt pour les promeneurs au printemps, en particulier à partir du mois de mai où la chaleur commence à se faire sentir. Notons que dans l'ouest des Bouches-du-Rhône, et plus particulièrement dans la Crau, où des études spécifiques ont été menées, les lignes électriques moyenne tension sont responsables de la mort de nombreux circaètes, par électrocution et collision, surtout en période post-nuptiale. Cette menace doit être également présente dans d'autres régions.

Richard FREZE
CEEP - Sainte-Baume
8, boulevard de la Marne
13012 Marseille
04 91 93 32 69
richard.freze@univ-u3mrs.fr

Jane volant sur son nid,
après son repas,
Gironde, 29 août 2003.
Photo de Françoise Gérardin.



A PROPOS DE JEAN-LE-BLANC

De 1749 à 1788, le comte de Buffon publia les trente-six volumes de sa fameuse Histoire naturelle qui devint un monument majeur de la littérature scientifique du XVIII^{ème} siècle.

La rédaction de la partie consacrée aux oiseaux, l' Histoire naturelle des oiseaux, s'étendit de 1771 à 1786. Buffon décrivit les espèces connues à l'époque et donna quelques éléments concernant leur biologie et leur écologie. La façon d'étudier et d'écrire sur les oiseaux n'est bien évidemment plus la même de nos jours. Néanmoins, avec plus de deux siècles de recul, la lecture de l' Histoire naturelle des oiseaux reste intéressante et instructive, tant sur les oiseaux eux-mêmes que sur les pratiques et les connaissances ornithologiques d'alors.

Le texte sur le circaète couvre trois pages. Le rapace est appelé simplement Jean-le-Blanc. Cette dénomination, à laquelle devait être ajouté plus tard le mot de circaète, prévaut encore de nos jours. En lui-même, l'article se compose de quatre parties portant sur : la description physique, quelques traits comportementaux relatifs à la nourriture et au caractère, la biologie, la taxonomie. Cette dernière partie occupe à elle seule la moitié de l'article environ. Est comprise également une longue note relatant des expérimentations alimentaires menées sur un individu captif. Le propos ici n'est pas de livrer une analyse fouillée du texte de Buffon, ni d'en faire une critique facile. Simple-ment, quelques remarques méritent attention en raison de la pertinence ou du caractère insolite de certains propos.

En premier lieu, Buffon dresse le portrait d'un oiseau « pris jeune en août 1768 ». Le mois laisse supposer un individu venant juste de quitter le nid ou s'appretant à le faire. Les éléments fournis correspondent bel et bien au circaète : la taille (1,65 m), la longueur (65 cm), la coloration des plumes (longues taches brun roux - bandes brunes à la queue - couvertures brunes en pointe et blanches en partie inférieure), le poids (environ 1 700 g), la cire du bec bleu sale, la couleur chair livide du pied, la longueur de la jambe et les proportions du balluzard. Plus loin, dans la partie consacrée à la biologie, Buffon fait référence à l'un de ses illustres prédécesseurs : Belon, lequel publia, en 1555, l' Histoire de la nature des oiseaux. C'est dans celle-ci qu'apparaît le nom de Jean-le-Blanc : « Il est très commun en France, et, comme le dit Belon, il n'y a guère de villageois qui ne le comissent et ne le rebutent pour leurs poules. Ce sont eux qui lui ont donné le nom de Jean-le-Blanc, parce qu'il est en effet remarquable par



Sur cette gravure ancienne, on reconnaît parfaitement bien le circaète. Les culottes immaculées et les flamèches verticales de la poitrine incitent à penser qu'il s'agit d'un mâle.

sa blancheur du ventre, du dessous des ailes, du croupion et de la queue. Il est cependant vrai qu'il n'y a que le mâle qui porte évidemment ses caractères ; car la femelle est presque toute grise et n'a que du blanc sale sur les plumes du croupion : elle est, comme dans les autres oiseaux de proie, plus grande, plus grosse et plus pesante que le mâle. Elle fait son nid presque à terre, dans les terrains couverts de buissons, de fougères, de grèts et de joncs, quelques fois aussi sur des sapins et sur d'autres arbres élevés. Elle pond ordinairement trois œufs, qui sont d'un gris tirant sur l'ardoise. (...) Il fréquente de près les lieux habités et surtout les hameaux et les fermes : il saisit et enlève les poules, les jeunes dindons, les canards privés, et, lorsque la volaille lui manque, il prend des lapereaux, des perdrix, des cailles et d'autres moindres oiseaux : il ne dédaigne pas même les mulots et les lézards. Ils (...) ont les ailes courtes et le corps gras, leur vol est pesant (...); on les voit toujours voler bas (...). A la lecture de ce passage, on a du mal à savoir si Buffon s'est contenté de reprendre les propos de Belon ou s'il a mêlé des informations personnelles. Quoiqu'il en soit, il ressort que la description ne correspond pas à celle d'un circaète mais plutôt à celle d'un busard : différence mâle/femelle - nombre d'œufs - lieu de ponte - alimentation - façon de chasser. Notons que certains traits ne cadrent pas non plus avec ce que l'on sait des busards (modification dans les sapins, corps gras, vol pesant). En fait, tout se passe

comme si, manquant d'observations de terrain, Buffon s'était inspiré d'un texte produit plus de 200 ans plus tôt, reprenant malencontreusement une erreur d'identification et attribuant ainsi au circaète le nom de Jean-le-Blanc prêté initialement à un busard. Pour terminer, il convient de signaler la note relative à l'étude de l'alimentation en captivité, tant elle est surprenante. Elle traduit un esprit éclairé porté sur l'expérimentation. Avec du recul, on est à la fois amusé et honorifié par le traitement qu'a dû subir le circaète de Buffon. Ainsi, l'oiseau refusa obstinément de manger différents aliments présentés par l'assistant de Buffon : pain, fromage, raisin, pomme ! même après quatre jours de jeûne. Il se comporta de la même façon vis-à-vis des vers et des poissons. Par contre, Buffon remarqua son goût prononcé pour les mulots, les souris et les grenouilles. Manifestement, on ignorait à l'époque que les reptiles constituaient la base du régime de l'espèce. Aucune remarque n'est faite à ce sujet et aucune proie de ce type ne lui a été proposée.

(Merci à Philippe Brocard de Lyon, pour la copie de l'article de Buffon.)

Bernard JOUBERT

RÉPARTITION DES GALLICOPHILES AVERTIS

GALLICOPHILE [galikofil] n. et adj. - 2003 ; Et. gallius, et g. philos « ami » ■ Personne qui aime le circaète.

Qu'il soit permis de s'amuser un peu. Tout d'abord avec ce néologisme pas pire qu'un autre. Et puis avec cette carte de répartition dont raffolent les naturalistes et qui se livrent avec tant de passion à ce genre de sport.

Voici donc l'aire de distribution des membres du Réseau national d'étude du circaète. Chacun de nous est pointé sur la carte, sauf oubli. La tâche a été souvent difficile pour localiser les sites exacts. Trouver Grenoble, Toulouse ou Bordeaux n'a pas posé de problème. Par contre, comment tomber sur Ceyras, Sainte-Foy-d'Aiguilles ou, pire, Navat ?

Vingt-deux observateurs (identifiés à ce jour) consacrent une grande partie de leurs loisirs à Gallius. Ils occupent 18 départements au sud de la Loire. Le site extraordinaire de Paris s'explique par le fait que le collègue concerné réside dans cette ville mais officie ailleurs (Drôme). On s'en serait douté : notre distribution nationale recouvre celle du circaète !

Selon les régions, la densité des observateurs varie notablement, mais dans l'ensemble elle demeure extrêmement faible, de l'ordre de 1 observateur pour 15 000 km². Pour établir un parallèle, celle du circaète est d'environ 1 oiseau pour 69 km², soit 217 fois supérieure.. Les meilleures densités sont relevées en Haute-Garonne (3 observateurs), en Isère (2), en Haute-Loire (2). Ailleurs, des individus sont terriblement isolés (dans l'Hérault, le Puy-de-Dôme, la Haute-Vienne, le Lot, les Alpes maritimes etc.).

D'une manière générale, les observateurs opèrent dans le voisinage immédiat de leur site de résidence, ou à proximité. Certains, cependant, se déplacent beaucoup, tel ce fin connaisseur de la région de Toulouse qui se rend régulièrement dans le Tam.

Nombre de départements ne sont pas occupés malgré l'abondance de sites propices. On ne peut que souhaiter vivement de trouver des observateurs en Ardèche, dans le Gard, le Vaucluse, la Drôme, les Alpes de Haute-Provence, les Hautes-Alpes, la Dordogne, les trois départements pyrénéens « vides » d'observateurs, l'Aveyron, l'Aude...

Les objectifs suivis par chacun ainsi que le mode d'observation sont également très divers. Certains sont plus axés sur les migrations (Pyrénées). D'autres font des ef-

Carte de répartition des gallicophiles avertis en France



forts pour la connaissance de la distribution du circaète (Alpes). D'autres encore suivent l'évolution de populations plus ou moins importantes - de 2 à plusieurs dizaines de couples, réalisent du bagage à grande échelle ou bien se concentrent sur le côté

éthologique (Massif central). De tout cela résultent une grande richesse intellectuelle, une connaissance pointue et des échanges fructueux.

Bernard JOUBERT



QUELQUES PRÉCISIONS SUR LE RÉSEAU GALLICUS

Objectifs

- Coordonner les surveillances exercées par des observateurs souvent isolés.
- Cerner les problèmes communs rencontrés par l'espèce, au-delà des problèmes locaux, afin d'alerter en cas de diminution durable de la productivité ou de la population.

- Échanger expériences, hypothèses, méthodes de travail.
- Améliorer la connaissance de l'espèce.

Forme

- Réseau informel (ce n'est pas une association déclarée).
- Structure légère et aucunement contraignante.
- Le réseau en est à ses débuts : on envisage un symposium une fois par an ou tous les deux ans.
- Publication d'une circulaire annuelle et, espérons-le, des nouvelles régulières dans Rapaces de France.

Origine

Modestement, cela a commencé à bouger après la publication d'articles dans des revues spécialisées (Alauda) et suite à la sortie de la petite monographie, soutenue et encouragée par J.-F. Terrasse.

Particularités

- Environ une quinzaine de membres, souvent isolés.
- Chacun travaille selon sa sensibilité et ses goûts.
- Certains travaillent sur deux couples, d'autres sur plusieurs dizaines.
- Certains étudient plutôt les comportements, d'autres la biologie de la reproduction, d'autres encore la répartition.
- Des observateurs dont on ne parle jamais ont acquis une excellente connaissance de l'espèce et disposent de masses de données jamais publiées.
- Ce sont plutôt des gens du sud de la Loire, dans des régions montagneuses (en accord avec la répartition de l'espèce).

Bernard JOUBERT

PUBLICATIONS

Une BT (bibliothèque de travail) circaète chez PEMF



En mai 2003 est sortie une BT (n° 1145) sur le circaète, effectuée par les élèves de l'école primaire de Pied-de-Borne en Lozère, leur maître A. Feltgen et J.-P. Malafosse, garde moniteur au Parc national des Cévennes. Richement illustré, il traite de l'écologie, de l'étude et de la protection du circaète, plus particulièrement dans les Cévennes. Accessible à tous, elle découle d'une solide documentation scientifique qui permettra à chacun d'acquérir une bonne connaissance de ce rapace.

L'idée de la BT (48 pages dont 36 pour le circaète) est de présenter le plus clairement possible un thème touchant à l'espèce par double page ; un peu à la manière d'une exposition (origine du nom, habitat, reproduction, menaces qui pèsent sur l'espèce...). Pour se la procurer, écrire à : Parc national des Cévennes, Régisseur des recettes, 48400 Florac. Commande accompagnée d'un chèque de 8 • pour une BT (6 • prix de la BT + 2 • de frais de port) - (4,60 • de port pour une commande supérieure à une BT). Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public de la Lozère.

Jean-Pierre et Isabelle MALAFOSSE

Migration du circaète

A noter également cette parution :

« La migration postnuptiale du circaète Jean-le-Blanc (Circus cyaneus) à travers les Pyrénées », J.-P. Urcun et B. Kabouche, 2003. Alauda 71(2) : 119-132.

TOP TWELVE : LES DOUZE MEILLEURS DÉPARTEMENTS EN CIRCAÈTES

Le récent recensement des rapaces diurnes nicheurs de France nous a donné l'occasion de connaître les effectifs des circaètes, département par département. A titre de curiosité, voici deux classements par ordre décroissant d'abondance.

Le top twelve des départements par abondance absolue en couples nicheurs :
1. Alpes-Maritimes - 2. Alpes-de-Haute-Provence - 3. Lozère - 4. Ardèche - 5. Aude - 6. Drôme - 7. Gard - 8. Hérault - 9. Aveyron - 10. Lot - 11. Var - 12. Haute-Loire.

Le top twelve des départements par densité des couples nicheurs :
1. Alpes-Maritimes - 2. Lozère - 3. Ardèche - 4. Aude - 5. Drôme - 6. Alpes-de-Haute-Provence - 7. Vaucluse - 8. Lot - 9. Gard - 10. Haute-Loire - 11. Hérault - 12. Var.
A noter la bonne représentation du Massif central et celle des Alpes méridionales.

Au classement des régions par abondance absolue, le top six est le suivant :
1. Provence-Alpes-Côte-d'Azur - 2. Languedoc-Roussillon - 3. Rhône-Alpes - 4. Midi-Pyrénées - 5. Aquitaine - 6. Auvergne.

Bernard JOUBERT
Jean-Pierre MALAFOSSE

BONNE ET MAUVAISES NOUVELLES

Au centre de sauvegarde de Christian Pacteau, en Vendée, un circaète qui avait été retrouvé en Vendée (Champagné-les-Marais) en juillet 2002, a été relâché avec succès le 24 août 2003.

Un autre circaète, retrouvé dans la Vienne et reçu le 27 juillet 2003, a par contre dû être euthanasié. Une lymphangite s'était installée sous les plumes, très probablement due à un choc électrique. Des soins constants, deux à trois fois par jour, lui ont été

prodigués. Malheureusement, les tissus, en regard du choc, se sont progressivement nécrosés. Une partie du muscle du bras a ainsi progressivement disparu, l'os restant à nu. Dans ces conditions, la mort dans l'ère il est vrai, l'oiseau aux grands yeux jaunes a été euthanasié.

Information de
Christian PACTEAU
(LPO Mission Fir)



Après une année de convalescence, un circaète est relâché en Vendée, août 2003.



Mission Fonds d'intervention pour les rapaces de la LPO, 62, rue Bague, 75015 Paris
TÉL : 01 53 58 58 38 - Fax : 01 53 58 58 39 - Mail : mission-fir@lpo.fr
Conception, réalisation, maquette : B. JOUBERT, J.-P. MALAFOSSE, E. ROUSSEAU et Y. TARIEL

Cette lettre d'information est éditée par la Mission
Fonds d'intervention pour les rapaces de la LPO.

LPO © 2003 - Reproduction interdite, quel que soit le procédé,
sans autorisation écrite de l'éditeur.

